

### Foire aux questions

[Questions sur leBULATS et LINGUASKILL](#)

[Questions sur le centre de ressources en langues](#)

[Questions sur les inscriptions](#)

[Questions sur les formations en anglais \(ANG200 - ANG300\)](#)

### Questions sur le Bulats et Linguaskill

[1- Qu'est ce que le test Bulats et le test Linguaskill?](#)

[2- A qui dois-je m'adresser pour m'inscrire au BULATS \(dans le cas où je souhaite passer le BULATS au Cnam Paris\) ?](#)

#### **Passer le BULATS :**

[3- Que se passe-t-il si j'ai un empêchement majeur le jour du test \(dans le cas où je souhaite passer leBULATS au Cnam Paris\) ?](#)

[4- Puis-je passer le testBULATSau Cnam Paris en février et en juin de la même année ?](#)

[5- Si je n'ai pas le niveau en février, puis-je repasser le testBULATSau Cnam Paris en juin en reprenant des cours ou sans prendre de cours ?](#)

[6- Puis-je permuter la date du test BULATS \(dans le cas où je souhaite passer le BULATS au Cnam Paris\) de février à juin ?](#)

[7- Puis-je passer le testBULATSans suivre de formation en anglais ?](#)

[8- Existe-t-il des annales pour préparer le testBULATS?](#)

[9- Y a-t-il une épreuve orale auBULATS?](#)

[10- Puis-je passer le testBULATSau Cnam Paris, même si ce n'est pas obligatoire pour mon diplôme ?](#)

- [11- Dois-je attendre d'avoir obtenu le niveau 3 duBULATSpour soutenir mon mémoire d'ingénieur ?](#)
- [12- Si j'ai obtenu une autre certification ou un autre diplôme d'anglais, suis-je dispensé\(e\) duBULATS?](#)
- [13- Je suis auditeur dans un centre régional qui n'est pas centre d'examen pour le test. Est-ce que je peux m'inscrire au testBULATSau Cnam à Paris? Quelle procédure dois-je suivre ?](#)
- [14- Peut-on passer leBULATSailleurs qu'au Cnam ?](#)
- [15- Quelle est la durée de validité du testBULATSpour l'obtention de mon diplôme Cnam ?](#)
- [16- Recevrai-je une convocation pour la sessionBULATSau Cnam Paris à laquelle je me suis inscrit\(e\) ?](#)
- [17- Au bout de combien de temps pourrai-je consulter les résultats de la sessionBULATSque j'ai passé au Cnam Paris ?](#)
- [18- Recevrai-je une attestationBULATS?](#)
- [19- Si je n'ai pas reçu l'attestationBULATS, à qui dois-je m'adresser ?](#)
- [20- Le testBULATSest-il payant ?](#)
- [21- Le coût du testBULATSest-il compris dans le coût d'une UE d'anglais ?](#)
- [22- Si je passe le testBULATSailleurs qu'au Cnam et que j'obtiens le niveau requis, à qui dois-je remettre une copie de mon attestation ?](#)
- [23- Y a-t-il une session de rattrapage pour le testBULATS?](#)



## Questions - réponses sur le Bulats et Linguaskill

### 1- Qu'est ce que le Bulats et Linguaskill ?

Les questions et les réponses sur le Bulats et Linguaskill sont sur [le site officiel de Cambridge](#)

### 2- A qui dois-je m'adresser pour m'inscrire auBULATS (dans le cas où je souhaite passer le Bulats au Cnam Paris) ?

Vous pouvez vous inscrire au BULATS et régler votre inscription en suivant la procédure sur notre [site](#).

### Passer le BULATS :

### 3- Que se passe-t-il si j'ai un empêchement majeur le jour du test (dans le cas oùje souhaite passer le BULATS au Cnam Paris) ?

Adressez au plus vite une lettre avec les pièces justificatives au service des examens à l'adresse courriel [examens@cnam.fr](mailto:examens@cnam.fr). Attendez leur réponse avant de vous inscrire à nouveau.



**4- Puis-je passer les test BULATS au Cnam Paris en février et en juin de la même année ?**

Oui, si vos résultats au test ne sont pas suffisants.

**5- Si je n'ai pas le niveau en février, puis-je repasser le test BULATS au Cnam Paris en juin en reprenant des cours ou sans prendre de cours ?**

Oui, vous pouvez repasser le BULATS et vous pouvez vous réinscrire à une UE. Le passage du BULATS et l'inscription à une UE sont indépendants.

**6- Puis-je permuter la date du test BULATS (dans le cas où je souhaite passer le BULATS au Cnam Paris) de février à juin ?**

Oui, dans les limites des délais d'inscription (avant la date de clôture des inscriptions définitive au Cnam-Paris). Envoyez au plus vite un mail de demande de changement à [annick.fitoussi@lecnam.net](mailto:annick.fitoussi@lecnam.net)

**7-Puis-je passer le test BULATS sans suivre de formation en anglais ?**

Oui, vous pouvez passer le test BULATS sans suivre de formation. Pour cela, vous devez suivre la [procédure d'inscription en ligne](#). Attention, si une UE de langues est obligatoire dans votre diplôme Cnam, vous devez la valider.

**8- Existe-t-il des annales pour préparer le test BULATS ?**

Il n'existe pas d'annales pour le BULATS. En revanche, il existe des tests blancs sur le [site officiel du BULATS](#) ou sur notre page « [Ressources pour l'anglais](#) ».

**9- Y a-t-il une épreuve orale au BULATS ?**

Le test BULATS passé au Cnam comprend une épreuve de compréhension orale de 50 mn.

**10-Puis-je passer le test BULATS au Cnam Paris, même si ce n'est pas obligatoire pour mon diplôme ?**

Vous pouvez vous inscrire afin de passer le test BULATS que vous suiviez une formation d'anglais ou pas, que votre diplôme le demande ou pas.

**11- Dois-je attendre d'avoir obtenu le niveau 3 du BULATS pour soutenir mon mémoire d'ingénieur ?**

Non, le niveau 3 au test Bulats (niveau B2) peut être obtenu avant ou après la soutenance du mémoire d'ingénieur. Il n'est exigible que pour la validation finale du diplôme.

**12- Si j'ai obtenu une autre certification ou un autre diplôme d'anglais, suis-je dispensé(e) du BULATS ?**

Pour toute dispense du Bulats, vous devez vous adresser au service de la Validation des Etudes supérieures (VES). Vous devrez retirer un dossier VES auprès de la scolarité accès 9bis du 292 rue Saint-Martin et le leur remettre une fois complété. Vous pouvez aussi télécharger le document sur ce lien :

<http://www.cnam-paris.fr/valider-mes-acquis/>

**13- Je suis auditeur dans un centre régional qui n'est pas centre d'examen pour le test. Est-ce que je peux m'inscrire au test BULATS au Cnam à Paris? Quelle procédure dois-je suivre ?**

Vous devez suivre la [procédure d'inscription en ligne](#) pour vous inscrire au test BULATS sur Paris.

**14- Peut-on passer le BULATS ailleurs qu'au Cnam ?**

Oui, c'est possible.

Liste des agents BULATS sur le site [bulats.org](http://bulats.org)

**15- Quelle est la durée de validité du test BULATS pour l'obtention de mon diplôme Cnam ?**

Il est valide jusqu'à l'obtention de votre diplôme Cnam. La durée de validité du BULATS (comme tout autre test de certification) est de deux ans si vous souhaitez le mentionner sur votre CV.

**16- Recevrai-je une convocation pour la session BULATS au Cnam Paris à laquelle je me suis inscrit(e) ?**

Un convocation sera envoyé par mail par le service des examens. Voir l'organisation des examens sur le site des langues à <http://langues.cnam.fr/certifications/bulats/>

**17- Au bout de combien de temps pourrai-je consulter les résultats de la session BULATS que j'ai passé au Cnam Paris ?**

Le test bulats sur Paris se déroule en salle informatique. Votre attestation sera imprimé et remise après votre épreuve Bulats. Aucun résultats n'est affiché pour une question de confidentialité.

#### 18- Recevrai-je une attestation BULATS ?

L'attestation bulats vous est remise tout de suite après avoir effectué l'épreuve.

Votre niveau obtenu est téléchargeable sur le portail-élève <https://portailleleve.cnam.fr/>

#### 19- Si je n'ai pas reçu l'attestation BULATS, à qui dois-je m'adresser ?

Dès que vous terminez votre test bulats, vous devrez demander au personnel de vous remettre votre attestation.

#### 20- Le test BULATS est-il payant ?

Oui. Il coûte 65€ (tarif 2017/2018)

#### 21- Le coût du test BULATS est-il compris dans le coût d'une UE d'anglais ?

Non. Le coût d'une UE d'anglais (84€) ne comprend pas celui du BULATS (65€)

#### 22- Si je passe le test BULATS ailleurs qu'au Cnam et que j'obtiens le niveau requis, à qui dois-je remettre une copie de mon attestation ?

Vous devez remettre vos résultats au service qui constitue votre dossier de diplôme.

#### 23- Y a-t-il une session de rattrapage pour le test BULATS ?

Non, aucune session de rattrapage n'est prévue. En cas de résultat insuffisant, vous devez repasser le test BULATS, payer à nouveau les 65€.



## Questions Centre de ressources en langues

1- [Le centre de ressources est-il ouvert toute l'année?](#)

2- [Suis-je obligé\(e\) de venir au Cnam pour prendre des rendez-vous \(conversation, simulation, entretien avec conseiller\) ?](#)

3- [Puis-je emprunter des ressources sans être inscrit\(e\) au parcours d'apprentissage personnalisé ?](#)

4- [Puis-je emprunter des ressources après la fin de mon semestre d'inscription ?](#)

5- [Puis-je réserver les documents par mail ou par téléphone ?](#)



## Questions - réponses Centre de ressources en langues

### 1- Le centre de ressources est-il ouvert toute l'année?

Il est ouvert d'octobre à juin, sauf pendant les congés universitaires. Consulter le site à l'adresse <http://langues.cnam.fr/ressources-pedagogiques/centre-de-ressources/>

### 2- Suis-je obligé(e) de venir au Cnam pour prendre des rendez-vous (conversation, simulation, entretien avec conseiller) ?

Les rendez-vous pour les entretiens avec l'enseignant-conseiller sont pris lors de l'entretien-conseil.

Pour les séances de conversation avec un anglophone en groupe, vous pouvez vous inscrire :

- soit sur place au centre de ressources, salle 31.2.04;
- soit via [Pléi@d](mailto:Pléi@d), avec vos identifiants, vous accédez à une URL Doodle qui vous permet de réserver votre place dans un groupe.

Pour les simulations individuelles, le rendez-vous doit être pris auprès d'un conseiller lors de votre entretien. Si vous avez besoin de reporter ou d'annuler, contactez le centre de ressources par mail [langue.pap@cnam.fr](mailto:langue.pap@cnam.fr) ou par téléphone 01 40 27 26 79.

### 3- Puis-je emprunter des ressources sans être inscrit(e) au parcours d'apprentissage personnalisé?

Non. Le centre de ressources est réservé aux auditeurs inscrits au parcours d'apprentissage personnalisé (code ANG200).

### 4- Puis-je emprunter des ressources après la fin de mon semestre d'inscription ?

Non. Les emprunts sont autorisés uniquement pendant la durée de votre formation.

### 5- Puis-je réserver les documents par mail ou par téléphone ?

Oui, mais il convient de vous assurer de la disponibilité des documents auprès du documentaliste en ayant soin de lui indiquer précisément le titre et le support choisis (cote indispensable).



## Questions inscription

1. [Puis-je m'inscrire dans une UE d'anglais si ce n'est pas prévu dans mon cursus Cnam ?](#)
2. [Puis-je suivre une UE d'anglais sans être inscrit à d'autres UE du Cnam dans l'année en cours ?](#)
3. [Puis-je changer de cours ou de mode d'apprentissage en cours d'année ?](#)
4. [Puis-je m'inscrire au même semestre en anglais professionnel et en parcours d'apprentissage personnalisé ?](#)
5. [Puis-je m'inscrire directement à la scolarité ?](#)
6. [Le coût d'une UE d'anglais comprend-elle le coût du test Bulats ?](#)
7. [Les UE d'anglais peuvent-elles se faire en foed via internet?](#)



## Questions- réponses sur l'inscription

### 1. Puis-je m'inscrire dans une UE d'anglais si ce n'est pas prévu dans mon cursus Cnam ?

Eventuellement dans la limite des places disponibles. Faites-en la demande pendant le forum de septembre.

### 2. Puis-je suivre une UE d'anglais sans être inscrit à d'autres UE du Cnam dans l'année en cours ?

Oui, dans la limite des places disponibles.

### 3. Puis-je changer de cours ou de mode d'apprentissage en cours d'année ?

Non, sauf exceptionnellement, après en avoir parlé avec l'enseignant ou le conseiller et en faisant une demande écrite justifiée.

Vous pouvez cependant demander un changement de groupe à l'issue du premier cours après validation par l'enseignant et confirmation par la secrétaire pédagogique.

### 4. Puis-je m'inscrire au même semestre en anglais professionnel et parcours d'apprentissage personnalisé ?

Non. Par contre, vous pouvez vous inscrire un semestre en anglais professionnel et le semestre suivant en parcours d'apprentissage personnalisé ou inversement.

### 5. Puis-je m'inscrire directement à la scolarité ?

Vous devez suivre la [procédure d'inscription en ligne](#) sur notre site notamment pour déterminer votre groupe selon votre niveau et choisir le jour de la semaine qui vous intéresse.

### 6. Le coût d'une UE d'anglais comprend-elle le coût du test BULATS ?

Non. Le coût d'une UE d'anglais (84€) ne comprend pas le coût du test BULATS (65€). (tarifs 2017-2018)

### 7- Les UE d'anglais peuvent-elles se faire en foad via internet ?

La formation "Anglais Professionnel" est proposée sous deux modalités différentes au Cnam - Paris.

\* La modalité "présentielle", c'est à dire avec 3h de cours par semaine en classe, en groupes de 15 auditeurs, au Cnam

\* La modalité "hybride" (au centre Cnam - Paris) intitulée "FOAD hybride régionale" : alternance de séances en classe et d'activités (individuelles et collectives) en ligne via Internet. Par contre cette formation n'est pas proposée en "FOAD nationale".

Pour plus d'information voir la page des [unités d'enseignement](#), puis consulter l'UE en modalité hybride.



## Questions sur les formations en anglais (ANG200 - ANG300)

1 - [Suis-je obligé\(e\) de faire les deux semestres si j'ai un niveau débutant et si je dois obtenir le niveau 3 du bulats ?](#)

2- [Quelle formation dois-je choisir pour préparer le test Bulats ?](#)

### **Les formations en anglais professionnel (ANG300) :**

3- [Si je suis inscrit\(e\) en "anglais professionnel", puis-je emprunter des documents au "centre de ressources en anglais" ?](#)

4- [Le contenu du cours en "anglais professionnel" est-il le même pendant les deux semestres ?](#)

5- [A quoi correspondent les groupes A2/B1/B2 dans les cours "d'anglais professionnel" ?](#)

6- [Faut-il acheter un livre lorsqu'on assiste aux cours "anglais professionnel" ?](#)

7- [Comment puis-je valider l'UE ANG300 ?](#)

8- [Une fois validée\(s\) l'UE ANG300, recevrai-je une attestation de réussite ?](#)

9- [Les formations Anglais professionnel ANG300 sont-elles en FOAD ?](#)

### **Les formations personnalisées (ANG200) :**

10- [Comment puis-je valider l'UE ANG200 ?](#)

11- [Une fois validée\(s\) l'UE ANG200, recevrai-je une attestation de réussite ?](#)

12- [Puis-je avoir mes entretiens pédagogiques avec mon conseiller par téléphone ?](#)

## **Questions - réponses sur les formations en anglais**

**1 - Suis-je obligé(e) de faire les deux semestres si j'ai un niveau débutant et si je dois obtenir le niveau 3 du BULATS ?**

En fonction du [test de positionnement](#) passé lors du forum de septembre, un enseignant vous conseillera sur l'opportunité de vous inscrire pour un ou deux semestres dans l'Unité d'Enseignement la plus appropriée. ([Plus de détails sur les formations](#))

Pour les auditeurs qui ont besoin du niveau 3 du bulats et qui n'ont pas déjà un bon niveau d'anglais et/ou une connaissance de l'anglais des affaires, il est vivement conseillé de s'inscrire aux deux semestres.

**2- Quelle formation dois-je choisir pour préparer le test BULATS ?**

Les deux dispositifs "anglais professionnel" et "parcours d'apprentissage personnalisé" vous aide à préparer le test bulats.

### **Les formations en anglais professionnel (ANG300)**

**3- Si je suis inscrit(e) en "anglais professionnel", puis-je emprunter des documents au "centre de ressources en langues" ?**

Non. L'accès au centre de ressources est réservé aux auditeurs inscrits en formation personnalisée.

**4- Le contenu du cours "anglais professionnel" est-il le même pendant les deux semestres ?**

Non. La progression se fait sur les deux semestres. Les thèmes abordés sont différents. Les auditeurs inscrits

au second semestre doivent avoir un meilleur niveau au [test de positionnement](#).

**5- A quoi correspondent les groupes A2/B1/B2 dans les cours "anglais professionnel" ?**

Les niveaux A2/B1/B2 correspondent aux niveaux définis par le Cadre Européen Commun de Référence des Langues ([CECRL](#)).

**6- Faut-il acheter un livre lorsqu'on assiste aux cours "anglais professionnel" ?**

Les références du manuel utilisé en classe seront indiquées par l'enseignant lors du premier cours.

**7- Comment puis-je valider l'UE ANG300 ?**

[Les modalités de validation](#) sont indiquées sur le site et sur le descriptif de votre formation

**8- Une fois validée(s) l'UE ANG300, recevrai-je une attestation de réussite ?**

Oui. L'attestation est à télécharger sur le portail-élève. Pour valider la formation, les critères suivants doivent être remplis: 75% de présence et 3 tâches effectuées (orales ou écrites) déterminées par l'enseignant du groupe.

**9- Les formations Anglais professionnel ANG300 sont-elles en FOAD?**

La formation "Anglais Professionnel" est proposée sous deux modalités différentes au Cnam - Paris.

\* La modalité "présentielle", c'est à dire avec 3h de cours par semaine en classe, en groupes de 15 auditeurs, au Cnam

\* La modalité "hybride" (au centre Cnam - Paris) intitulée "FOAD hybride régionale" : alternance de séances en classe et d'activités (individuelles et collectives) en ligne via Internet. Par contre cette formation n'est pas proposée en "FOAD nationale".

Pour plus d'information voir la page des [unités d'enseignement](#), puis consulter l'UE en modalité hybride.

**Les formations personnalisées (ANG200)**

**10- Comment puis-je valider l'UE ANG200 ?**

[Les modalités de validation](#) sont indiquées sur le site et sur le descriptif de votre formation.

**11- Une fois validée(s) l'UE ANG200, recevrai-je une attestation de réussite ?**

Non . L'UE est validée par l'enseignant et l'attestation est téléchargeable sur le portail-élève.

Les certificats d'assiduité sont délivrés par le service pédagogique de la structure Communications en Langues Etrangères après vérification des feuilles de présence et accord de l'enseignant.

**12- Puis-je avoir mes entretiens pédagogiques avec mon conseiller par téléphone ?**

Oui, les entretiens-conseil peuvent se faire par téléphone mais pas le prêt.

Il existe également la possibilité de conduire des entretiens-conseil par vidéo-conférence.

